



16/02/2021
Communiqué de presse

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage signent un accord de partenariat

Aujourd'hui 16 février 2021, **François Baroin**, Président de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et **Jean-Marc Ayrault**, Président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME), ont signé une convention destinée à encadrer le partenariat entre les deux institutions.

A travers ce partenariat, la FME et l'AMF affirment qu'il est nécessaire de transmettre au plus grand nombre l'histoire de l'esclavage, des abolitions et de leurs héritages comme composantes de l'Histoire de France, afin de construire un récit national commun, de lutter contre le racisme et de promouvoir les valeurs de la République de liberté, d'égalité et de fraternité.

Elles s'entendent pour poursuivre cet objectif à travers les compétences des communes et l'engagement des élus municipaux. L'AMF participera au conseil des territoires de la FME, et la FME aux commissions et groupes de travail animés par l'AMF concernés par son action, autour des trois axes suivants :

- l'éducation, à travers leurs actions en direction des élèves en élémentaire
- la culture et le patrimoine, par la mobilisation des établissements et services culturels patrimoniaux municipaux, et en valorisant leur patrimoine notamment par le numérique
- la jeunesse, par l'appui aux professionnels (animateurs, éducateurs..) et structures (centres de loisirs, centres sociaux..)

Enfin, Jean-Marc Ayrault a souligné l'importance qui s'attache au Mois des Mémoires 2021, qui se tiendra comme chaque année entre le 27 avril et 10 juin, et qui sera marqué par le 20ème anniversaire de la loi du 21 mai 2001 portant reconnaissance de l'esclavage et de la traite comme crimes contre l'humanité, dite « loi Taubira ». Dans le cadre de la convention, les communes seront invitées par l'AMF et la FME à marquer cet anniversaire par des initiatives associant le grand public et la jeunesse et mettant en valeur le patrimoine et les lieux de mémoire liés à cette histoire.

A PROPOS DE...

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF)

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'histoire de l'AMF se confond avec la défense des libertés locales. L'AMF s'implique pour que les maires et les présidents d'intercommunalité disposent des moyens juridiques et financiers suffisants pour assurer leurs missions. Sa légitimité, et donc sa force, c'est plus de 34 000 adhérents (maires et présidents d'EPCI), et un réseau de

103 associations départementales de maires. L'AMF assure deux grandes missions : être une force de proposition et de représentation auprès des pouvoirs publics ; et assurer une fonction de conseil, d'information permanente et d'aide à la décision à ses adhérents.

www.amf.asso.fr

La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage

La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019, qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté.

La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre, et gouvernée par un conseil d'administration réunissant ses principaux soutiens, de grands partenaires institutionnels, des représentants associatifs et des personnes qualifiées. Son comité de soutien est présidé par Christiane Taubira, ancienne garde des sceaux, et son conseil scientifique par Romuald Fonkoua, professeur de littérature francophone à la Sorbonne. Sa directrice est Dominique Taffin, archiviste-paléographe et ancienne directrice des archives départementales de la Martinique. Son équipe reflète la diversité culturelle qu'elle promeut dans ses valeurs.

www.memoire-esclavage.org

Contacts presse AMF :

Thomas Oberlé

Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité

01 44 18 51 91 – thomas.oberle@amf.asso.fr

Contacts presse FME :

Armelle Chatelier

responsable communication

Fondation pour la mémoire de l'esclavage

01 53 69 20 20 / 06 88 17 68 25 - armelle.chatelier@fondationesclavage.org